

Une reprise progressive du réseau Kicéo

Pour accompagner les mesures liées au déconfinement prévu à partir du 11 mai prochain, l'agglomération a mis en place un plan de reprise progressif pour son réseau de transport en commun.

Niveau de services à partir du 11 mai

- **Réseau urbain (lignes 1 à 11)** >> circulation en horaires d'été (correspondant à environ 80 % de l'offre nominale)
- **Réseau périurbain**
 - lignes 20 à 24 >> 3 A/R par jour
 - ligne 25 >> 4 A/R par jour
- **Afterbus, ligne 12 et bus du dimanche et jours fériés** >> services toujours suspendus
- **Créacéo - Mobicéo** >> maintien de 50% de l'offre
- **Transports scolaires** >> **services assurés à 100%**
 - pour les primaires à compter du 12 mai
 - pour les collégiens à compter du 18 mai.

Les fiches horaires sont consultables sur www.kiceo.fr

Pour le réseau périurbain (lignes BZ), les usagers sont invités à se renseigner sur www.breizhgo.bzh

Mesures sanitaires renforcées

Des mesures sanitaires et de distanciations sociales seront mises en place dans tous les bus

- Port du masque obligatoire pour les usagers (avant la montée à bord des véhicules, non fourni à bord)
- Neutralisation d'un siège sur deux pour respecter les règles de distanciation sociale sur les places assises, si le décret gouvernemental le prévoit.
- Mise à disposition des usagers de gel hydroalcoolique à bord des bus
- Mise en place d'une vitre en plexiglas au niveau du poste de conduite des véhicules des lignes 1 à 7. La montée pourra de nouveau se faire par l'avant, limitant ainsi les contacts entre les personnes montantes et celles descendantes.

Réseau non payant jusqu'au 2 juin

Comme pour le mois d'avril, le mois de mai sera considéré comme un mois non payant. Un remboursement des titres Elite sera effectué (dès que le réseau sera en capacité de l'organiser) auprès des personnes qui auraient acheté un titre mensuel ou un titre annuel valable sur les mois d'avril et/ou mai (remboursement au prorata pour 1 ou 2 mois).

A compter du 2 juin, le réseau de bus redeviendra payant, sauf évolution non connue à ce jour. Les ventes de titres unitaires reprendront à bord, avec toutefois l'obligation pour l'utilisateur de faire l'appoint (à défaut, il n'y aura pas de rendu de monnaie), et ce, afin d'éviter tout échange de monnaie entre l'utilisateur et le conducteur.

Cette reprise progressive du réseau pourra être amenée à évoluer à nouveau en fonction du contexte sanitaire et réglementaire.

Contact presse

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération
Elodie GUERIN - Directrice Communication
02 97 68 14 24 - 06 31 25 89 66
e.guerin@gmvagglo.bzh